

Province de Québec,  
M.R.C. de Pierre-De Saurel,  
Municipalité de Saint-David.

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 1<sup>er</sup> mai 2017, à 20 h, à la salle de Conseil de l'hôtel de ville de Saint-David, situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Sont présents M. le Maire Michel Blanchard, les conseillères Colette Lefebvre-Thibeault et Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Gilles Hébert, Jean-Marc Beauchesne, Robert Emond et Sylvain Théroux, tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

2017-05-091

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que l'ordre du jour soit adopté sans modification.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-092/1

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017

Considérant que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017;

Considérant que les délibérations inscrites à ce procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Sylvain Théroux et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement du règlement numéro 574-2017.

Lecture du rapport financier au 31 mars 2017.

La directrice générale mentionne avoir remis aux membres du conseil les deux états comparatifs requis par la loi, ces états qui doivent être déposés semestriellement concernant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2017.

Suivi des différents comités par les membres du Conseil

La conseillère Colette Lefebvre-Thibeault revient brièvement sur la soirée des bénévoles qui s'est tenue le 28 avril dernier et à laquelle environ 50 personnes ont assisté. Elle suggère aussi d'inclure à la prochaine édition du journal municipal le nom des gagnants des trois prix de présence offerts. Elle obtient également l'autorisation de participer à la prochaine assemblée annuelle du Réseau Biblio Montérégie prévue le 24 mai prochain et mentionne que Mme Françoise Bélanger, responsable bénévole de la bibliothèque municipale Laure-Desrosiers y assistera aussi. Elle termine son intervention en demandant de transmettre une lettre de remerciements à la Caisse Desjardins des Chênes pour le don remis à la bibliothèque municipale lors de la dernière assemblée annuelle.

Le conseiller Gilles Hébert s'informe concernant l'inscription du directeur du Service de sécurité incendie au prochain congrès de l'Association des chefs de sécurité incendie du Québec qui se déroulera à Québec du 20 au 23 mai prochain. Il précise que les pompiers ont répondu à une demande d'entraide pour la municipalité de Saint-Pie-de-Guire et à une fausse alarme pour une résidence de la rue Principale durant le mois dernier. Il rappelle que le réservoir à eau chaude de la caserne sera remplacé et indique le prix pour lequel les bunkers du Service de sécurité incendie seront nettoyés en précisant que ce coût exclut les réparations requises qui devront être autorisées au préalable par le directeur du service. Il termine son intervention en demandant au Conseil l'autorisation de participer à un événement organisé dans le cadre des festivités du 375<sup>e</sup> de la Ville de Sorel-Tracy, le 10 juin prochain, sous le thème *L'évolution des services d'urgence à travers le temps*, et ce, en permettant que le plus ancien camion du Service de sécurité incendie de Saint-David soit présenté lors de l'activité. Le Conseil s'est dit d'accord avec cette participation à condition que les deux pompiers requis y soient présents bénévolement.

Le conseiller Jean-Marc Beauchesne fait le point sur le dossier de la Coopérative de solidarité santé Shooner-Jauvin dont l'avenir semble incertain.

La conseillère Linda Cournoyer précise que le projet Aînés-Actifs qui vise à offrir des séances d'exercices hebdomadaires en plein air sera offert cette année à Saint-David à compter du 30 mai prochain; une lettre circulaire expliquant le projet sera transmise prochainement à toute la population. Elle mentionne qu'elle travaille à l'organisation des festivités de la Fête nationale et que les préparatifs du prochain camp de jour estival se déroulent bien. Elle ajoute que le camp de jour sera d'une durée de huit semaines et souligne que trois moniteurs ont été ou seront embauchés pour l'édition de cet été. Elle termine son intervention en mentionnant que les enfants de la municipalité de Saint-Gérard-Majella seront acceptés au camp de jour de Saint-David mais avec une tarification plus élevée.

Le conseiller Robert Emond mentionne que le 12 avril dernier il a assisté à la première réunion du comité responsable de l'organisation du Tour cycliste panoramique de la Yamaska. L'activité prévue pour le 13 août prochain comptera trois circuits, un de 20 km, un de 40 km et un dernier de 75 km. Il précise que M. Dominique Cadotte est responsable des bénévoles qui accueilleront les cyclistes sur le territoire de Saint-David et que sa responsabilité se rattache à l'achat et à la fourniture de ce qui est nécessaire pour bien recevoir les cyclistes lors de leur passage. En ce qui concerne l'Association des Loisirs de Saint-David, l'assemblée générale annuelle s'est tenue le 24 avril dernier. L'année financière 2016 s'est terminée avec un surplus d'exercice très appréciable et le conseil d'administration demeure le même, M. Richard Potvin occupe le poste de président, M. Guy Blanchard celui de vice-président et M. Éric Léveillé agit à titre de secrétaire. L'Association entend organiser ou participer à plusieurs activités au cours des prochains mois, notamment le camp de jour, le soccer, la Fête nationale, la fête de l'hiver, la soirée *Ailes de poulet* et la bonne gestion du Centre récréatif durant la prochaine saison hivernale. D'autres projets à venir sont également étudiés, l'installation de modules de jeux 0-12 ans en fait partie. Il termine son intervention en précisant que la réunion du 25 avril dernier du Comité régional culturel a porté sur l'entente de développement culturel qui prévoit un budget de 65 000 \$ pour les trois projets retenus suivants : Éveil aux arts vivants pour les 0-5 ans, Foudl'Art Affaires et Mise en valeur du patrimoine de la région.

Le conseiller Sylvain Théroix revient brièvement sur la soirée d'information du 26 avril dernier qui visait à donner toute l'information requise concernant le projet de règlement d'emprunt relatif à des travaux de resurfaçage prévus dans plusieurs rangs et à laquelle une cinquantaine de personnes étaient présentes.

M. le Maire invite la population à participer aux soirées de consultation tenues dans le cadre du projet *Fais ta marque* qui vise à obtenir des idées et des suggestions pour la relance de la région. Une des trois soirées prévues se tiendra au Centre récréatif de Saint-David, à 19 h, le 2 mai prochain. Les autres soirées sont prévues à Saint-Robert et à Sorel-Tracy. Il informe également l'assistance que de nouvelles cartes indiquant des endroits susceptibles aux glissements de terrain ont été préparées par le ministère et qu'elles feront l'objet d'une assemblée de consultation à Yamaska vers la mi-juin. Il mentionne aussi qu'il était présent lors d'une rencontre d'information entre des représentants de la MRC de Pierre-De Saurel et de la MRC de Drummond au sujet des procédures suivies pour la réalisation de travaux dans les cours d'eau. Il souligne quelques éléments qui sont traités différemment d'une direction régionale à une autre. Il termine son intervention en soulignant les résultats obtenus par le Parc éolien Pierre-De Saurel pour les trois premiers mois d'opération.

#### Paiement des comptes

2017-05-093/1

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault que ce Conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 50 533,15 \$ et de comptes payés pour un montant de 68 408,43 \$.

Ladite liste de comptes étant approuvée telle que soumise, la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à procéder au paiement desdits comptes.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le Conseil prend connaissance de la correspondance figurant au registre de correspondance du mois de mai 2017.

#### Autorisation pour placement à court terme

2017-05-094

Considérant qu'il est recommandé d'effectuer des placements à court terme pour obtenir un meilleur rendement sur le montant de l'encaisse;

Il est proposé par Sylvain Théroix, appuyé par Jean-Marc Beauchesne et résolu que ce Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer des placements à court terme auprès de la Caisse Desjardins des Chênes au cours de l'année financière 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-095

Inscription à une formation à distance pour le logiciel d'élection Perfas

Il est proposé par Jean-Marc Beauchesne, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise les frais d'inscription au montant de 171 \$ à une activité de perfectionnement en ligne sur le logiciel Perfas et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-130-00-454.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-096

Signataire pour l'inscription au registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds

Il est proposé par Sylvain Thérout, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, le formulaire de mise à jour des renseignements fournis relatif à l'inscription au registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds.

Il est également résolu d'autoriser un montant de cent trente-neuf dollars (139 \$) pour défrayer le coût d'inscription au registre des véhicules de la municipalité et d'affecter cette dépense aux postes budgétaires numéros 02-220-00-455 et 02-320-00-455.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-097

Proclamation municipale dans le cadre de la Semaine nationale de la santé mentale

Considérant que la Semaine de la santé mentale, qui se déroule du 1<sup>er</sup> au 7 mai est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « 7 astuces pour se recharger »;

Considérant que les 7 astuces sont de solides outils visant à renforcer et à développer la santé mentale des Québécoises et des Québécois;

Considérant que la Semaine s'adresse à l'ensemble de la population du Québec et à tous les milieux;

Considérant que la Semaine nous permet de découvrir que les municipalités du Québec, tout comme les citoyennes et citoyens, contribuent déjà à la santé mentale positive de la population;

Considérant que les actions favorisant la santé mentale positive relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent la Semaine de la santé mentale :

- en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne [etrebiendanssatete.ca](http://etrebiendanssatete.ca);
- en encourageant les initiatives et activités organisées sur leur territoire;
- en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

En conséquence, il est proposé par Robert Emond, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil proclame par la présente la semaine du 1<sup>er</sup> au 7 mai 2017 *Semaine de la santé mentale* dans la municipalité de Saint-David et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des « 7 astuces » pour se recharger.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-098

Demande d'appui soumise par la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel concernant la circulation lourde

Considérant la demande d'appui soumise par la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel concernant la circulation lourde;

Considérant que plusieurs véhicules lourds circulent dans nos rangs;

Considérant que la Sûreté du Québec ne peut interdire les transporteurs immatriculés *véhicules agricoles*;

Considérant que l'entretien des rangs et rues est sous la responsabilité des municipalités;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil appuie la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel dans ses démarches auprès du député provincial, M. Sylvain Rochon, afin qu'il intervienne auprès des ministères concernés pour modifier la loi de façon à interdire le passage de tous les véhicules lourds dans les rangs et rues des municipalités, sauf pour les livraisons locales.

Il n'y a pas unanimité sur cette résolution et le vote est demandé.

En faveur de la résolution

Colette Lefebvre-Thibeault  
Gilles Hébert  
Jean-Marc Beauchesne  
Linda Cournoyer  
Robert Emond

En désaccord avec la résolution

Sylvain Théroux

La résolution est adoptée sur division.

2017-05-099

Achats d'ordinateurs portables pour la directrice générale et l'inspecteur municipal

Considérant que ce Conseil désire procéder au remplacement de l'ordinateur de la directrice générale et de celui de l'inspecteur municipal;

Considérant que les ordinateurs remplacés seront réutilisés par la Municipalité;

Considérant les soumissions obtenues par la technicienne en informatique de la MRC auprès de quatre fournisseurs;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Robert Emond et résolu que ce Conseil autorise l'achat de deux ordinateurs portables et de licences Office 2016 auprès de la Maison du Multimédia, division Jazzorama, au coût de 2 526 \$ plus taxes, ainsi que les frais d'installation s'y rattachant et affecte cette dépense aux postes budgétaires numéros 03-600-10-000 et 02-190-00-419.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-100 Demande du directeur du Service de sécurité incendie  
Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise les frais rattachés au remplacement du chauffe-eau de la caserne, estimés à 450 \$, ainsi que ceux reliés au nettoyage des habits de combat de pompier requis par la réglementation en vigueur, au coût unitaire de 28,60 \$ excluant les réparations et affecte ces dépenses aux postes budgétaires numéros 02-220-00-522 et 02-220-00-526.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-101 Octroi du contrat pour des travaux de rapiéçage dans divers rangs de la municipalité

Considérant que la Municipalité de Saint-David a demandé des soumissions pour des travaux de rapiéçage mécanisé dans divers chemins de la municipalité;

Considérant que les trois soumissions suivantes ont été présentées :

- Vallières Asphalte inc.	25 972,85 \$
- Les Entreprises Cournoyer Asphalte Ltée	36 562,05 \$
- Pavages Maska inc.	46 256,74 \$

Considérant que la soumission présentée par Vallières Asphalte inc. est la plus basse soumission conforme;

En conséquence, il est proposé par Sylvain Thérroux, appuyé par Robert Emond et résolu que ce Conseil octroie, au montant de 25 972,85 \$ en tenant compte de la quantité de tonnes approximative mentionnée au devis, le contrat relatif à des travaux de rapiéçage mécanisé dans divers chemins de la municipalité à la compagnie Vallières Asphalte inc. qui devra effectuer les travaux conformément au devis descriptif du projet numéro VO-2017-01 et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-320-00-521.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-102 Octroi du contrat pour la réhabilitation d'un ponceau

Considérant que la municipalité de Saint-David a demandé des soumissions pour la réhabilitation d'un ponceau du rang du Bord-de-l'Eau;

Considérant que quatre soumissions ont été reçues;

Considérant l'analyse des soumissions réalisée par l'ingénieur Luc Brouillette et la recommandation s'y rattachant;

En conséquence, il est proposé par Sylvain Thérroux, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil octroie le contrat relatif à la réhabilitation d'un ponceau du rang du Bord-de-l'Eau à l'entreprise Groupe AllaireGince Infrastructures inc., au montant de 29 500 \$ incluant les taxes applicables, en précisant que les documents d'appel d'offres ainsi que la résolution accordant le contrat constituent les documents contractuels, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 03-600-30-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-103

Octroi du contrat pour la fourniture et l'installation de glissières de sécurité

Considérant que des glissières de sécurité de certains rangs nécessitent des réparations et améliorations;

Considérant les deux soumissions obtenues pour les travaux requis;

Considérant que les travaux à réaliser doivent être conformes à la réglementation en vigueur;

Considérant que certaines glissières seront fournies par la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par Robert Emond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil octroie le contrat relatif à la réparation et à l'amélioration de glissières de sécurité des rangs Sainte-Cécile, du Bord-de-l'Eau, de la Rivière-David et du 2<sup>e</sup> Rang à la compagnie Renoflex (9065-5267 inc.), au montant estimé de 30 055 \$ plus taxes, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-320-00-521.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-104

Octroi du contrat pour les travaux de débroussaillage des glissières de sécurité

Considérant la soumission présentée par Services d'Arbres de la Sablonnière inc. pour l'entretien de l'intégral des glissières de sécurité de la Municipalité, incluant le débroussaillage avant et arrière ainsi que le nettoyage des débris sur la voie publique;

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil octroie le contrat pour le débroussaillage des glissières de sécurité à la compagnie Services d'Arbres de la Sablonnière inc., au montant de 2 638,68 \$, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-320-00-521.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-105

Octroi du contrat pour la modification de l'issue de secours à l'étage de l'édifice municipal

Considérant que l'issue de secours à l'étage de l'édifice municipal nécessite des modifications pour assurer la sécurité des personnes fréquentant cet édifice;

Considérant les deux soumissions obtenues pour la réfection de cette sortie d'urgence;

Il est proposé par Jean-Marc Beauchesne, appuyé par Sylvain Thérout et résolu que ce Conseil octroie le contrat pour les travaux requis à l'issue de secours située à l'étage de l'édifice municipal à la compagnie Construction Étienne Lafleur (9113-5004 Québec inc.), au montant de 13 000 \$ plus taxes, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 03-600-10-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-106

Demande à la Régie de l'A.R.C. pour une entrée d'eau au garage municipal

Considérant que la Municipalité est maintenant propriétaire de l'immeuble situé au 136, Route 122;

Considérant que cet immeuble est utilisé comme garage municipal;

Considérant que cet usage nécessite l'installation d'une entrée d'eau;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil demande à la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre de procéder à l'installation de l'entrée d'eau requise au garage municipal situé au 136, Route 122, autorise les frais s'y rattachant et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-320-00-521.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-107

Octroi du contrat pour la construction d'un abri extérieur pour le groupe électrogène du Centre récréatif

Considérant que ce Conseil a autorisé l'achat d'un groupe électrogène pour le Centre récréatif;

Considérant que l'installation de cet équipement nécessite des travaux de construction;

Considérant que les informations obtenues de la Mutuelle des municipalités du Québec mentionnent que la norme d'installation CSA282-09 s'applique à cet équipement et que l'installateur doit posséder la licence 11.2 de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ)

Considérant les deux soumissions obtenues pour les travaux requis;

En conséquence, il est proposé par Robert Emond, appuyé par Sylvain Thérout et résolu que ce Conseil octroie le contrat pour les travaux de construction de l'abri requis pour l'installation du groupe électrogène au Centre récréatif à la compagnie Construction Étienne Lafleur (9113-5004 Québec inc.), au montant de 12 000 \$ plus taxes, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 03-600-30-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-108

Offre de service pour la préparation des documents d'appel d'offres et la surveillance des travaux pour l'installation de gicleurs au Centre récréatif

Considérant que la Municipalité a présenté trois demandes d'offres de service pour la préparation de documents et la surveillance de travaux liés au dossier des gicleurs du Centre récréatif;

Considérant la seule offre de service reçue pour ce dossier;

En conséquence, il est proposé par Robert Emond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil octroie le contrat pour la préparation des documents d'appel d'offres et la surveillance partielle des travaux reliés à l'installation de gicleurs au Centre récréatif à Groupe CME Experts-Conseil selon l'option 2 de l'offre de service présentée, au montant de 10 340 \$ plus taxes, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 03-600-30-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-109

Travaux d'arrosage contre les araignées pour les édifices municipaux

Considérant qu'il est nécessaire de retenir les services d'un entrepreneur pour l'arrosage extérieur contre les araignées des bâtiments appartenant à la municipalité;

Considérant la soumission au montant de 400 \$ présentée par le fournisseur Bob Les Bébités pour effectuer cet arrosage;

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil retienne les services de Bob Les Bébités pour procéder à l'arrosage extérieur contre les araignées des bâtiments municipaux, plus précisément l'hôtel de ville, l'édifice municipal, l'installation Le Cheval Marin, la salle de l'Âge d'Or, l'abri des casiers postaux ainsi que le bâtiment du site de traitement des eaux usées, et affecte cette dépense aux postes budgétaires numéros 02-130-00-522, 02-190-00-522, 02-590-00-522 et 02-415-00-522.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-110

Contrat pour les analyses de laboratoire nécessaires au suivi des ouvrages d'assainissement des eaux usées

Considérant que le contrat conclu avec le Groupe Environex pour réaliser les analyses de laboratoire nécessaires au suivi des ouvrages d'assainissement des eaux usées prendra fin le 31 mai 2017;

Considérant que l'offre de service d'une durée de 12 mois présentée par le Groupe Environex mentionne le nombre d'analyses requises et le coût unitaire s'y rattachant;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil octroie au Groupe Environex le contrat pour les analyses requises au suivi des ouvrages d'assainissement des eaux usées pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2017 au 31 mai 2018 et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-415-00-411.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-111

Achat d'un échantillonneur portatif pour le Service d'assainissement des eaux usées

Considérant les soumissions obtenues pour le remplacement de l'échantillonneur portatif défectueux du service d'assainissement des eaux usées;

Considérant que l'équipement défectueux sera mis en vente pour les pièces;

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise l'achat d'un échantillonneur portatif de marque ISCO et de ses accessoires au montant de 3 485 \$ plus taxes, auprès du fournisseur Avensys Solutions, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-415-00-650.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-112

Approbation des états financiers 2016 de l'OMH de Saint-David

Considérant que les états financiers de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-David au 31 décembre 2016 montrent un déficit après capitalisation de 6 152 \$;

En conséquence, il est proposé par Robert Emond, appuyé par Sylvain Théroix et résolu que ce Conseil approuve les états financiers de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-David pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 qui prévoit un versement de contribution municipale d'un montant de 615 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-113

Assemblée publique de consultation relative au règlement numéro 31-17 de la MRC de Pierre-De Saurel

Considérant qu'en septembre 2016, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) de concert avec le ministère de la Sécurité publique a livré une cartographie qui permet d'identifier les zones de contraintes relatives aux glissements de terrain dans les dépôts meubles situés sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel (rivière Yamaska et rivière Richelieu);

Considérant qu'à sa séance ordinaire d'avril, le Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel a adopté le projet de règlement de modification du schéma d'aménagement numéro 31-17 afin d'y introduire la cartographie gouvernementale et le cadre normatif associés aux zones de glissements de terrain (réf. résolution numéro 2017-04-140);

Considérant que la MRC de Pierre-De Saurel offre la possibilité aux municipalités concernées, si elles le désirent, de tenir une rencontre d'information sur leur territoire;

Considérant que les municipalités de Massueville, Saint-Aimé, Saint-David et Yamaska désirent inviter et informer les citoyens touchés par les nouvelles cartographies relatives aux berges de la rivière Yamaska;

Considérant que lesdites municipalités demandent la présence des spécialistes du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET), du ministère de la Sécurité publique et de la MRC de Pierre-De Saurel;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu de demander qu'une rencontre d'information soit tenue à la salle Léo-Théroix de Yamaska à la mi-juin afin d'informer les citoyens touchés par les nouvelles zones à glissement de terrain situées le long des berges de la rivière Yamaska.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-114

Projet Aînés-Actifs pour la période estivale

Considérant que le projet Aînés-Actifs a été accepté par le Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel;

Considérant que ce projet vise à développer, en partenariat avec les municipalités, pour l'été 2017, une offre d'activités physiques à l'intérieur des parcs de la MRC;

Considérant que le soutien financier offert par la MRC correspond à 50% de la facture du professionnel engagé pour dispenser un programme d'exercices, et ce, jusqu'à concurrence de 450 \$ par municipalité;

Considérant l'offre de service soumise par l'éducatrice physique Céline Gariépy;

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil autorise les frais de 720 \$ nécessaires à la mise en œuvre du projet *Aînés Actifs* sur le territoire de Saint-David, admissibles au soutien financier de la MRC, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-190-00-419.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-115

#### Renouvellement d'adhésion annuelle à Loisir et Sport Montérégie

Considérant que l'adhésion de la Municipalité à Loisir et Sport Montérégie permet à la coordonnatrice en loisir d'avoir accès à des informations et services et que les municipalités parties à l'entente relative aux loisirs et prévoyant la fourniture de services sont en accord avec cette adhésion;

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Sylvain Thérooux et résolu que ce Conseil autorise un montant de 93,46 \$ pour défrayer le coût de l'affiliation 2017-2018 de la municipalité à Loisir et Sport Montérégie et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-701-00-494.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-116

#### Autorisations requises pour la tenue de la Fête nationale

Considérant les demandes relatives aux célébrations de la Fête nationale du 23 juin prochain soumise verbalement par la présidente de l'organisme ComUnité;

Considérant que ComUnité demande l'assistance de deux pompiers volontaires pour assurer la sécurité lors du feu de joie, soit de 22 h à 2 h;

Considérant que des feux d'artifice sont au programme des activités;

Considérant la fermeture de la rue Thérooux, de 16 h à 2 h, souhaitée par ComUnité pour accroître la sécurité des gens lors des festivités;

Considérant que ce Conseil peut autoriser à faire un feu pour un événement spécifique aux conditions qu'il jugera opportun;

En conséquence, il est proposé par Jean-Marc Beauchesne, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil autorise l'organisme ComUnité à tenir les festivités de la Fête nationale sur le terrain du Centre récréatif de Saint-David, à y faire un feu de joie et à y présenter des feux d'artifice sous la supervision d'un artificier. Il est également résolu d'autoriser la présence de deux pompiers volontaires pour assurer la sécurité lors du feu de joie ainsi que la fermeture de la rue Thérooux de l'intersection de la rue de la Rivière-David jusqu'à proximité du HLM pour la tenue des célébrations du 23 juin prochain.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-117

Autorisation pour la tenue du camp de jour estival et contribution financière s'y rattachant

Considérant que le plan d'action de la Politique familiale de la municipalité prévoit l'aide au maintien du camp de jour;

Considérant que la Municipalité et l'Association des Loisirs de Saint-David prévoient organiser le camp de jour estival 2017 à l'édifice municipal;

Considérant que l'Association des Loisirs de Saint-David sera responsable de l'administration du camp de jour estival 2017;

Considérant que le camp de jour estival 2017 sera d'une durée de huit semaines;

Considérant que la municipalité prévoit accorder un montant maximal de 300 \$ pour aider à l'organisation du camp de jour estival;

En conséquence, il est proposé par Robert Emond, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil accepte de défrayer les coûts du camp de jour 2017 non prévus au programme Emplois d'Été Canada 2017 et non payés par les frais d'inscription demandés aux parents et de ce montant accorde un maximum de 300 \$ pour aider à l'organisation du camp de jour estival 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-05-118

Embauche d'un étudiant pour le camp de jour estival

Considérant qu'un poste de moniteur de camp de jour a été accordé à la Municipalité dans le cadre du programme Emplois d'Été Canada 2017;

Considérant que cet emploi d'étudiant est prévu pour une période de six semaines;

Considérant que l'emploi d'étudiant disponible a fait l'objet d'une offre d'emploi distribuée à chaque adresse de la Municipalité;

Considérant les entrevues tenues par les responsables de l'organisation du camp de jour estival 2017;

Considérant la recommandation transmise par les responsables de l'organisation du camp de jour;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Robert Emond et résolu que ce Conseil procède à l'embauche de M. Evan Morin pour une période de 6 semaines selon le salaire minimum en vigueur et affecte cette dépense aux postes budgétaires numéros 02-701-50-141, 02-701-50-222, 02-701-50-232, 02-701-50-242, 02-701-50-252 et 02-701-50-262.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le Conseil procède à la période de questions prévue à l'intention des personnes présentes à la séance.

2017-05-119

Levée de la séance

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Sylvain Throux, que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

---

Maire

---

Directrice générale et secrétaire-trésorière

En vertu du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec, je, Michel Blanchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature individuelle de chacune des résolutions adoptées par le conseil municipal.

---

Michel Blanchard, maire